

Vente d'enveloppes Amnesty International

25 août 2016



Amnesty International Dunkerque vend des **enveloppes** « **Déclaration universelle des droits de l'Homme** », **format 11 x 22 cm.**

- 1 modèle avec logo Amnesty et avec fenêtre
- 1 modèle avec logo Amnesty sans fenêtre

Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Article 3 : Tout individu a droit à la vie,
à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture,
ni à des peines ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants.

Article 9 : Nul ne peut être arbitrairement
arrêté, détenu ou exilé.

Article 18 : Toute personne a droit à la liberté
de pensée, de conscience et de religion.

Article 19 : Tout individu a droit à la liberté
d'opinion et d'expression.



Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Article 3 : Tout individu a droit à la vie,
à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture,
ni à des peines ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants.

Article 9 : Nul ne peut être arbitrairement
arrêté, détenu ou exilé.

Article 18 : Toute personne a droit à la liberté
de pensée, de conscience et de religion.

Article 19 : Tout individu a droit à la liberté
d'opinion et d'expression.



- 1 modèle sans logo avec fenêtre
- 1 modèle sans logo sans fenêtre

Tarifs

100 enveloppes : 4 €

200 enveloppes : 8€

300 enveloppes : 12€

400 enveloppes : 16€

500 enveloppes : 20€

Les frais de port sont offerts.

Pour commander, écrivez à amnesty.dunkerque@laposte.net en précisant le nombre d'enveloppes et le

modèle souhaités, ainsi que votre adresse postale.

Règlement : par chèque à l'ordre de « Amnesty International » une fois que vos enveloppes sont arrivées ; à envoyer au 106 av du Casino, 59240 Dunkerque.

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Vente-d-enveloppes-Amnesty-International>